



Présentation de l'indicateur

Grand objectif	Thématique	Actions types
Gestion des ressources et des débits	Connaissance et protection de la ressource en eau Maîtrise de l'usage des sols et des risques de pollution	Etudes pour accroître la connaissance d'une ressource : possibilités, alimentation, fonctionnement, qualité, quantité Etudes adéquation Besoins Ressources Observatoire de la ressource en eau Périmètres de protection des captages Classement en zone vulnérable Définition d'un objectif de qualité des eaux souterraines Suivi de la qualité de la ressource : NO3, pesticides... Réaliser un SD-AEP / communes ou BV Sécuriser l'approvisionnement en AEP

Définition	Taux de conformité des analyses effectuées par la DDASS sur les eaux brutes destinées à l'AEP
Phénomène observé	Evolution de la qualité de la ressource. Taux de conformité de la ressource pour 3 familles de polluants : nitrates, bactériologie et pesticides. Effet global des mesures prises pour protéger la ressource à tous niveaux
Questions évaluatives-types associées	Dans quelle mesure la procédure a-t-elle contribué à accroître la connaissance de la ressource en eau du bassin versant ? à assurer sa protection ?

Acquisition des données

Données nécessaires	Nombre captages (et éventuellement population desservie) Pour chaque captage, taux de conformité des analyses : bactériologie, nitrates et pesticides (autre polluant si enjeu particulier)
Echelle géographique de la donnée	Captage
Producteurs et Fournisseurs	DDASS (pour des données plus détaillées, enquête auprès des distributeurs)
Modalités d'obtention - Coût	Convention à prévoir avec la DDASS. Prévoir notamment de se faire remettre les données déjà exploitées (pas les analyses brutes)
Fréquence de mise à jour des données	Annuelle DDASS
Temps à consacrer à l'acquisition	Peu sauf si enquête distributeurs

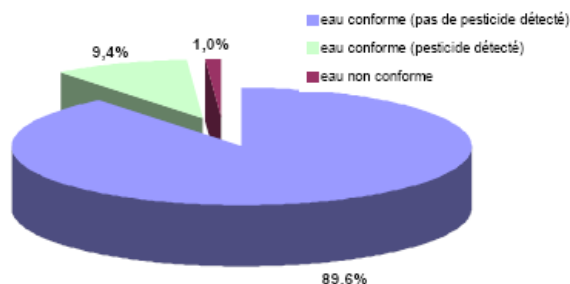
Production de l'indicateur

Mode de calcul - outils	Recompter chaque année le nb captages Taux de conformité : nb analyses conformes / nb analyses faites (fourni directement)								
Unité – expressions possibles	%								
Représentations possibles	Histogrammes <table border="1"> <caption>Données du graphique à barres horizontales</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Taux de conformité (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2004</td> <td>93%</td> </tr> <tr> <td>2003</td> <td>92%</td> </tr> <tr> <td>2002</td> <td>89%</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Taux de conformité (%)	2004	93%	2003	92%	2002	89%
Année	Taux de conformité (%)								
2004	93%								
2003	92%								
2002	89%								
Temps à consacrer à la construction – Fréquence de mise à jour de l'indicateur	Peu. Début/fin								

Exemples d'illustrations et commentaires extraits du document (cf. réf. Biblio)*

332 pesticides sur les 369 recherchés ont été détectés dans les eaux mises en distribution au cours de la période 2001 à 2003. Ces détections représentaient 11,7% des mesures. L'atrazine et l'atrazine-déséthyl étaient les pesticides le plus souvent détectés (plus de 10 000 détections) suivis par la simazine (2 100 détections).

99,0% des mesures réalisées dans les eaux mises en distribution mettaient en évidence une absence de pesticides ou une présence de pesticides à des teneurs inférieures à la limite de qualité réglementaire entre 2001 et 2003. Les mesures réalisées sur les eaux mises en distribution d'origine souterraine se sont avérées conformes dans 98,9% des cas, contre 99,8% pour celles d'origine superficielle.



Source : ministère chargé de la santé - DDASS - SJSE-Eaux

Figure 15 : Répartition des mesures de pesticides conformes et non-conformes dans les eaux mises en distribution - Données 2001-2003

59 pesticides ont été détectés à une teneur supérieure à la limite de qualité au moins une fois entre 2001 et 2003 (de 1 à 4 488 dépassements selon le pesticide considéré). Seuls 17 de ces pesticides présentaient plus de 10 dépassements de la limite de 0,1µg/L. L'atrazine-déséthyl et l'atrazine représentaient à elles seules 87% des dépassements de la limite de qualité entre 2001 et 2003.

Interprétation - Utilisations

Aide à l'interprétation – tendances, évolutions Limites d'utilisation Interférences possibles	La fréquence des analyses effectuées, donc le nb analyses varie en fonction de la population desservie (disposition réglementaire)
Indicateurs complémentaires associés	P : 224 ; 361 E : 222 ; 353 R : 214-2 ; 352
Situation / objectifs supérieurs	Directive européenne n°98-83 du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine Code de la Santé Publique articles R.1321-1 à 1321-66 Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la Politique de Santé Publique : objectif : diminuer par deux d'ici 2008, le % de population alimentée par une eau de distribution publique dont les limites de qualité ne sont pas respectées pour les paramètres bactériologiques et les pesticides. Et le Plan national santé environnement 2004-2008 Programmes des Agences de l'Eau

Pour aller plus loin ...

Références bibliographiques	Agenda 21 du Grand Lyon - Volet Environnement – Eau * Direction Générale de la Santé. La qualité de l'eau potable en France. Aspects sanitaires et réglementaires. Septembre 2005.
------------------------------------	---

Les limites de qualité sur les eaux brutes :

- NO3 : 50 mg/l pour les eaux de surface et 100 mg/l pour les eaux souterraines
- Bactériologie : 20 000 Echerichia Coli et 10 000 entérocoques/100 ml
- Pesticides : 5 µg/l et 2 µg/l par substance individualisée

Les limites de qualité pour l'eau distribuée :

- NO3 : 50 mg/l
- Bactériologie : 0 Echerichia Coli et 0 entérocoques/100 ml
- Pesticides : 0,1 µg/l et 0,03 µg/l par substance sauf aldrine, dieldrine, heptachlore et heptachlorépoxyde